

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

« EST-CE QUE LE PATRONAT SIÈGE AU CONSEIL DES MINISTRES ? » SE DEMANDE LE CONSEIL NATIONAL DES CHÔMEURS ET CHÔMEUSES

Montréal, le 1^{er} mai 2023 – Le Conseil national des chômeurs et chômeuses (CNC) s’affiche aujourd’hui, en cette journée internationale des travailleurs et travailleuses, avec une publicité se demandant si le patronat siège au Conseil des ministres.

« Le patronat, au premier chef la Fédération canadienne de l’entreprise indépendante (FCEI), a applaudi à tout rompre l’abandon de la réforme de l’assurance-emploi par le gouvernement fédéral lors du dernier budget », a déclaré Pierre Céré, porte-parole du CNC. « Justin Trudeau et Chrystia Freeland ont choisi leurs alliés : ils préfèrent céder aux lobbys et donner des cadeaux aux employeurs plutôt que de tenir leurs engagements envers les travailleurs et les travailleuses ».

Le porte-parole fait ici référence au communiqué du 28 mars dernier de la FCEI, se disant « [...] ravie qu’aucun nouveau bénéfice coûteux n’ait été ajouté au programme de l’assurance-emploi ».

De son côté, le CNC avait réagi au budget en déplorant l’absence totale de mesures sérieuses concernant l’assurance-emploi, comprenant par le fait même qu’il n’y aurait pas de réforme.

« Le gouvernement s’est engagé à de nombreuses reprises à aller de l’avant avec cette réforme. Il a organisé une longue série de consultations entre 2021 et 2022. La grande majorité des électeurs et électrices du Canada ont voté pour des partis s’engageant à réformer l’assurance-emploi. Et le résultat de tout cela? Rien. Dans ce contexte, notre message pour le gouvernement est le suivant : vous ne voulez pas faire la réforme? Nous prenons acte. Nous, nous saurons quoi faire. Nous, on va s’en souvenir! », a conclu Pierre Céré.

-30-

Source :

Conseil national des chômeurs et chômeuses (CNC)

Informations :

Pierre Céré, porte-parole, cell. : 514-606-4074

Courriel : cnc@lecnc.com